

Le renouvellement de Catherine Chadelat à la tête du Conseil des ventes salue un bilan positif

PARIS [12.10.15] – Conseillère d'Etat et présidente du Conseil des ventes volontaires, coauteure d'un récent rapport sur le dispositif encadrant les ventes aux enchères, Catherine Chadelat a été renouvelée dans ses fonctions de présidente du CVV.



Présidente du Conseil des ventes volontaires (CVV) depuis 2011, en remplacement de Francine Mariani-Ducray, Catherine Chadelat a été renouvelée dans ses fonctions par la garde des Sceaux, pour une durée de quatre ans.

Née en 1949, conseiller d'Etat depuis 2003, Catherine Chadelat est membre du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques depuis 2005. Elle a précédemment été avocate au barreau de Paris de 1972 à 1982. Passée magistrat de 1983 à 2003, elle a ensuite rejoint l'administration centrale en tant que chef du bureau du droit civil général (1990-1994), puis sous-directeur de la législation civile au ministère de la justice (1994-2002), ainsi que conseiller du garde des Sceaux pour les affaires civiles (2002-2003).

Le Conseil des ventes, autorité de régulation créée en 2000 qui veille au bon fonctionnement du marché des ventes aux enchères publiques en France, compte onze membres et autant de suppléants, désignés pour quatre ans par les ministres chargés de la Justice, de la Culture et du Commerce.

Seule personnalité à avoir été renouvelée à la présidence du Conseil des ventes volontaires depuis sa création, cette décision vient récompenser un bilan positif pour Catherine Chadelat. Son parcours professionnel et sa connaissance du secteur ont plaidé pour son renouvellement. Catherine Chadelat a en effet suivi les différentes étapes de la réforme du marché de l'art de 2000, alors qu'elle était conseiller aux affaires civiles auprès du garde des Sceaux.

Elle a également participé à l'élaboration du rapport dit Bethenod (plan de renouveau du marché de l'art) dont elle était le rapporteur, et a été l'un des trois auteurs du Rapport Drouot « Drouot à l'heure des choix », commandé par le garde des Sceaux en 2010. Le 7 mai dernier, elle a remis à la garde des Sceaux un rapport, coécrit avec Martine Valdes-Boulouque, avocat général près la Cour de cassation, sur la mission d'évaluation du dispositif législatif et réglementaire actuel des enchères.

Julie Paulais

Légende photo

Catherine Chadelat © Photo Conseil des ventes volontaires